



MINISTÈRE DE L'ÉNVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction générale de l'aviation civile

Service National d'Ingénierie Aéroportuaire

Pôle Nice-Corse

Référence : SNIA\_NCO\_2017-0058  
Affaire suivie par : Jérôme Boullée  
snia-urba-nice-bf@aviation-civile.gouv.fr  
Tél. : 04 93 17 20 23 – Fax : 04 93 17 20 30

Objet : Arrêt PLU de Flayosc  
Demandeur : DDTM 83

Nice, le 24 janvier 2017

Le chef de pôle

A l'attention de

DDTM 83  
Service Territorial Est Var  
Bureau Aménagement  
Boulevard du 112<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
CS 31209

83070 TOULON Cedex

*Chère collègue,*

En réponse à votre consultation reçue le 23 janvier 2017, je vous indique ci-après les éléments à prendre en considération, sur la commune de Flayosc, concernant l'aviation civile.

Tout le territoire de la commune est concerné par la servitude T7 (à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières) définie dans l'arrêté Ministériel du 25 juillet 1990.

Par ailleurs, dans le cadre de la sécurité des activités aéronautiques, plusieurs types de projets sont à soumettre à l'avis de l'aviation civile :

- installations photovoltaïques : si la consultation de l'administration de l'aviation civile sur ce point n'est pas imposée réglementairement, elle est jugée nécessaire pour tout projet situé à moins de 3 kilomètres de tout point d'une piste d'aérodrome (y compris hélistations) ou d'une tour de contrôle - la commune de Flayosc n'est à ce jour pas concernée,
- projets éoliens : ils sont soumis à autorisation de l'Aviation Civile sur tout le territoire de la commune,
- installations produisant des émissions de poussières (carrières), gazeuses, lumineuses (lasers, feux d'artifices) ou électromagnétiques : elles peuvent constituer un danger et sont soumises à avis de l'aviation civile.



SNIA - Pôle Nice-Corse:  
Aéroport Nice-Côte-d'Azur - Bloc technique T1  
CS 63092 – 06202 NICE Cedex 3  
tél : 04 93 17 20 33 - Fax : 04 93 17 20 30  
snia-nice-bf@aviation-civile.gouv.fr



L'aviation civile a mis en place un guichet unique pour toute question relative aux servitudes aéronautiques dont les coordonnées sont les suivantes

SNIA – Pôle Nice-Corse  
Aéroport de Nice – Bloc Technique T1  
CS 63092  
06202 Nice cedex 3

courriel : [snia-urba-nice-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:snia-urba-nice-bf@aviation-civile.gouv.fr)

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.



Le chef de pôle Nice-Corse  
Camille Boyer